

# CSE Central extraordinaire du 12 mai 2022

---

Après la fin du cycle d'élections professionnelles, le CSE Central s'est réuni deux fois cette semaine.

Lundi 9, il a élu son bureau et constitué plusieurs commissions. L'alliance CGT-CFDT-FO, majoritaire, n'a laissé aucune place aux autres organisations présentes au CSE Central. Pierre Mouchel (CGT) a été réélu secrétaire de l'instance.

Le CSE Central s'est également réuni ce jeudi 12 mai, en séance extraordinaire, et en présence de la présidente Delphine Ernotte-Cunci, du directeur des programmes et des antennes, Stéphane Sitbon-Gomez, et de la directrice des ressources humaines et de l'organisation, Laurence Mayerfeld.

2 points à l'ordre du jour :

- projet de cession de Salto ;
- information suite à l'arrêt du feuilleton « Plus Belle la Vie ».

## 1- SALTO

---

Les élus apprennent donc que France Télévisions, M6 et TF1 ont préparé un accord permettant à France Télévisions de vendre ses parts de Salto en cas de fusion TF1/M6... fusion qui provoquerait, selon la direction, « un déséquilibre profond de la gouvernance de Salto ».

France Télévisions pourrait alors récupérer la somme investie à la création de Salto, environ 70 millions d'euros, sans s'interdire de continuer à vendre des programmes à cette plateforme, et ce, même si elle devenait 100% privée.

Ce « retrait » probable de France Télévisions a été commenté par la présidente Delphine Ernotte-Cunci, qui en relativise l'importance : « *notre stratégie numérique allait bien au-delà de Salto. Notre objectif principal, c'est d'être leader sur le gratuit, ce que n'est pas Salto* ».

Un avis du CSE Central, qui prend acte de cette présentation stratégique, est adopté à l'unanimité ([lire ici](#)).

Les syndicats CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent à cet avis.

## 2- « PLUS BELLE LA VIE »

Stéphane Sitbon-Gomez revient sur les raisons qui ont poussé la direction à planifier l'arrêt de la diffusion de « Plus Belle la Vie ».

Selon lui, ce programme « est emblématique du service public des 15 dernières années, avec lui on a vécu une forme d'âge d'or de la fiction française déclinée en série quotidienne ».

Après avoir obtenu de grands succès d'audience pendant plus de dix ans, la série a subi des revers depuis 2018, et a perdu près de la moitié de ses téléspectateurs. Selon la direction, ce recul s'explique notamment par le lancement d'autres séries quotidiennes, mais aussi le succès des plateformes type Netflix, des talk-shows proposés par les télévisions privées, etc...

L'avenir de « Plus Belle La Vie » était donc en suspens et la direction affirme avoir mis plus de trois mois à trancher.

Décision finale : la diffusion de la série s'arrêtera en novembre 2022.

Deux engagements de France Télévisions pour « l'après »:

- pas de rupture brutale d'activité pour les équipes de « Plus Belle La Vie » (plus de 300 personnes), la direction cherchera des solutions pour tous les salariés concernés, y compris sur le site de Vendargues si c'est possible ;

- on sanctuarise l'investissement annuel de 30 millions d'euros dans la région de Marseille, avec d'autres types de productions (4 nouveaux projets de séries sont évoqués).

D'ici la fin des tournages, à l'automne, un représentant des ressources humaines sera présent sur le site de production au moins 3 jours par semaine, et une adresse mail dédiée à été transmise aux salariés concernés.

La direction précise que cela n'inclut pas les comédiens, qui eux sont en contrat avec Newen-Telfrance, le producteur de « Plus belle la vie ».

Les élus regrettent que la présence RH sur le site de production ne soit effective qu'en juin, car c'est maintenant que les salariés, sous le choc de cette annonce, ont besoin de soutien et de réponses.

Les élus souhaitent être régulièrement informés sur la mise en œuvre des engagements de la direction, notamment ceux concernant l'accompagnement des salariés et le redéploiement de l'activité de production.

Une résolution a été votée par le CSE Central ([lire ici](#)).

Les syndicats CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent à cette résolution.

---



### **Vos représentants SNJ au CSE Central :**

Frantz Montoban (élu de Guyane), Leïla Zellouma (élu de Malakoff), Antoine Chuzeville (représentant syndical).